

SCI Allo-Loca

13 Rue de Débat

31210 HUOS

Téléphone 06 75 97 08 51

Télécopie

No Siret 500 836 796 00010

1000

## POUR LA CONSTITUTION DES DOSSIERS PERSONNES A CONTACTER:

**Cazassus Louis**

**Tél: 06 75 97 08 51**

**Fax:**

### **RECEPTION SUR RENDEZ-VOUS**

**LE CANDIDAT LOCATAIRE EST PRIE D'APPORTER LA TOTALITE DES PIECES RECLAMEES POUR  
CONSTITUER SON DOSSIER CAR IL NE SERA REÇU QU'UNE SEULE FOIS**

#### **PIECES A FOURNIR EN PHOTOCOPIES PAR LE CANDIDAT LOCATAIRE:**

- CARTE D'IDENTITE OU PASSEPORT OU LIVRET DE FAMILLE + RIB ou RIP
- QUITTANCE DE LOYER DU LOGEMENT ACTUEL OU TAXE FONCIERE OU CERTIFICAT D'HEBERGEMENT DES PARENTS (les factures EDF et TELECOM ne sont pas acceptées).
- ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR DATANT DE MOINS DE TRENTE JOURS ET JUSTIFIANT DU MAINTIEN DE L'EMPLOI.
- BULLETINS DE SALAIRE DES TROIS DERNIERS MOIS DU OU DES LOCATAIRES
- DERNIER AVIS D'IMPOSITION OU DE NON-IMPOSITION SUR LES REVENUS

#### **PIECES A FOURNIR EN PHOTOCOPIES PAR « LE GARANT » ou « CAUTION SOLIDAIRE »**

qui doit être domiciliée en France et présenter des revenus suffisants (Quatre fois le montant du loyer et charges).

- CARTE D'IDENTITE OU PASSEPORT OU LIVRET DE FAMILLE + RIB ou RIP
- SI LE GARANT EST PROPRIETAIRE PHOTOCOPIE DE L'AVIS DES TAXES FONCIERES ANNEE N-1
- SI LE GARANT EST LOCATAIRE PHOTOCOPIE DES 3 DERNIERES QUITTANCES DE LOYER
- ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR DATANT DE MOINS DE TRENTE JOURS ET JUSTIFIANT DU MAINTIEN DE L'EMPLOI.
- BULLETINS DE SALAIRE DES TROIS DERNIERS MOIS
- DERNIER AVIS D'IMPOSITION OU DE NON-IMPOSITION SUR LES REVENUS
- LES PERSONNES SE PORTANT GARANT POUR UN LOCATAIRE DOIVENT SE PRESENTER AU MOMENT DE LA SIGNATURE DU BAIL.

#### **EN CAS D'EXERCICE D'UNE PROFESSION COMMERCIALE OU INDEPENDANTE - FOURNIR :**

- POUR LES PERSONNES PHYSIQUES : LES DEUX DERNIERS AVIS D'IMPOSITION SUR LE REVENU
- POUR LES PERSONNES MORALES : K BIS, STATUTS AINSI QUE LES DEUX DERNIERS BILANS

#### **A PRESENTER ET REGLER PAR LE LOCATAIRE LORS DE LA SIGNATURE DU BAIL DE LOCATION:**

- DEPOT DE GARANTIE EGAL A UN LOYER
- ECHEANCE MENSUELLE EN COURS CALCULEE A COMPTE DE LA SIGNATURE DU BAIL COMPRENANT : LOYER et FORFAIT CHARGES
- L'ECHEANCE SERA ENSUITE PRELEVEE TOUS LES DEBUTS DE MOIS SUR LE COMPTE DU LOCATAIRE
- FRAIS DE DOSSIER :
- ATTESTATION D'ASSURANCE MULTIRISQUE DU LOGEMENT A LOUER
- ENGAGEMENT DE CAUTION COMPLETE PAR LE GARANT
- DEMANDE DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

**TRES IMPORTANT: TOUT DOSSIER DEPOSE INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE**